



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE ET
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

L'Inspecteur de l'Environnement,
à

Pôle de la Protection des Populations
Mission Environnement Biologique

30 Rue de l'Hôtel de Ville
CS 58434
79024 NIORT Cedex
Tel : 05.49.17.27.00
Fax : 05.49.17.27.96
Courriel : ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Madame le Préfet des Deux-Sèvres
Service de la Coordination des Politiques Publiques
et d'Appui Territorial
Pôle Environnement
BP 70000
79099 NIORT Cedex 9

Courrier arrivé le
20 NOV. 2018

Objet : Ré-examen IED
LAUX Nicolas
Affaire suivie par : Mme DEVAUX
N/Ref : CD/JD//2018 03038
PJ : 1 dossier de ré-examen

Niort, le 19 novembre 2018 SCSJ

RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉ-EXAMEN IED CONFORME

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant :

LAUX Nicolas

Numéro S3IC : 0579.00151

SIRET : 80122406400015

Adresse de l'exploitation :

La Bourse 79300 BRESSUIRE

Adresse administrative :

La Bennerie 79300 BRESSUIRE

(St. sauveur-de-givrie
en Mai)

bénéficiaire :

- d'un arrêté préfectoral d'autorisation n° A 4831 modifié du 12 mai 2009 pour un effectif de 64 800 animaux-équivalents volailles.

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 08 juin 2018 par l'exploitant.

Finalisée le 14 novembre 2018 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :

Pour le Directeur Départemental en par déléation,
Le Chef de la Mission de l'Environnement Biologique,

L'inspecteur de l'Environnement

Jean-Louis HERAUD

Claudie DEVAUX